

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 18 Mai 2021

Date de la convocation : 07 Mai 2021

Nombre de délégués

- en exercice : 56

- votants : 51

- présents : 44

L'an deux mille vingt et un, le 18 Mai, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Blanche de Castille à Lorris, sous la présidence de Monsieur Albert FEVRIER.

Etaient présents : Madame Lysiane CHAPUIS, Monsieur Jean-Marc POINTEAU, Madame Emmanuelle PION, Monsieur Jean-Jacques MALET, Monsieur François JOURDAIN, Madame Mireille SAVAJOLS, Monsieur Hervé VASSEUR, Monsieur Christian CHEVALLIER, Monsieur Dominique DAUX, Madame Isabelle ROBINEAU, Monsieur Michel MAUFRAS, Monsieur Florent DE WILDE, Madame Christiane FLORES, Monsieur André POISSON, Monsieur Pierre MARTINON, Monsieur Albert FEVRIER, Madame Nathalie BRISSET, Madame Valérie MARTIN, Monsieur Daniel TROUPILLON, Monsieur Pascal OZANNE, Monsieur Alain THILLOU, Monsieur Yves BOSCARDIN, Monsieur Alain GERMAIN, Monsieur Jacques HEBERT, Monsieur André PETIT, Madame Marie-Christine FONTAINE, Monsieur Philippe MOREAU, Monsieur Jean-Luc PICARD, Madame Maryse TRIPIER, Monsieur Philippe GILLET, Madame Stéphanie WURPILLOT, Madame Marie-Annick MARCEAUX, Monsieur François MARTIN, Monsieur Thierry BOUTRON, Monsieur Claude FOUASSIER, Monsieur Alain DEPRUN, Monsieur Yohan JOBET, Monsieur André JEAN, Monsieur Patrice VIEUGUE, Monsieur Wondwossen KASSA, Madame Magali GOISET, Madame Evelyne COUTEAU, Monsieur Joël DAVID, Madame Christiane BURGEVIN.

Absents excusés : Madame Danielle HURE (donnant pouvoir à Monsieur Florent DE WILDE), Madame Véronique FLAUDER-CLAUS, Madame Christèle BEZILLES, Monsieur Alexandre DUCARDONNET (donnant pouvoir à Monsieur Florent DE WILDE), Madame Corinne GERVAIS (donnant pouvoir à Madame Valérie MARTIN), Monsieur Philippe KUTZNER (donnant pouvoir à Madame Valérie MARTIN), Mme Marion CHAMBON, Monsieur Richard SENEGAS, Madame Bérengère MONTAGUT (donnant pouvoir à Monsieur Yohan JOBET), Madame Mélusine HARLE (donnant pouvoir à Monsieur André JEAN), Monsieur Jean-Marie CHARENTON, Monsieur Daniel LEROY (donnant pouvoir à Madame Marie-Annick MARCEAUX).

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire : Monsieur François JOURDAIN

Ordre du Jour :

1. Prix de cession des parcelles dans les ZAE
2. Aide à l'immobilier d'entreprise
3. Cession de parcelle dans la zone du Limetin à Lorris
4. Attribution du marché voirie
5. Avenants au marché de travaux de la Maison de Services de Châtillon-Coligny
6. Etude patrimoniale eau/assainissement
7. Convention implantation nœud de raccordement optique
8. Mise à jour des représentants dans les commissions
9. Projet de territoire
10. Cinémomètre
11. Questions diverses

Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire en date du 13 Avril 2021.

COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DONNEE AU PRESIDENT DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

D2021/026 : Fixation des tarifs des cartes pêche proposées par l'Office de Tourisme Communautaire Gâtinais Sud

D2021/027 : Fixation des tarifs des offres Groupe proposées par l'Office de Tourisme Communautaire Gâtinais

D2021/028 : Distribution de l'INTERCOM 5 et INTERCOM PLUI 3 – Devis à passer avec la société ADREXO pour un montant total de 1 539,81 € HT soit 1 847,78 € TTC.

D2021/029 : Communication concernant l'Arboretum National des Barres – Devis à passer avec CENTRE France PUBLICITE pour un montant total de 5 386,01 € HT soit 6 463,21 € TTC.

D2021/030 : Remplacement chaussettes et réparation des fuites sur les filtres à la piscine de Bellegarde – Devis à passer avec ENGIE AXIMA pour un montant total de 21 037,08 € HT soit 25244,50 € TTC.

D2021/031 : Remise aux normes de l'alarme incendie du Bassin de Natation de Lorris – Devis à passer avec l'entreprise DG Bâtiment pour un montant total de 1 956.50 €.

D2021/032 : Arboretum des Barres- Partenariat publidirectionnel pour la production du dossier agroforesterie du numéro 4 de Ruralis Magazine – Devis à passer avec RURALIS Magazine pour un montant total de 1 800 € HT soit 2 160 € TTC.

D2021/033 : Arboretum des Barres- Forfait déplacement animaux semaine du 10 au 14 juillet 2021 – Devis à passer avec La Ferme Coqalane pour un montant total de 2 492,70 € TTC.

D2021/034 : Arboretum des Barres- Activités de grimpe d'arbre – Devis à passer avec L'appel des Forêts pour un montant 5 600 € TTC.

D2021/035 : Bassin de Natation de Lorris – Adaptation des abonnements d'activités aquatiques pour l'année scolaire 2020-2021

D2021/036 : Produits de traitement pour la piscine de Bellegarde – Devis à passer avec OCEDIS pour un montant total de 2 753,10 € HT soit 3 303,72 € TTC.

D2021/037 : Fixation des tarifs pour la boutique de l'Office de Tourisme communautaire, Gâtinais Sud.

Signature du Volet 2 du Dispositif Départemental d'appui aux Territoires en présence de M. Marc GAUDET, Président du Département

Ce programme d'opérations comporte des opérations reconnues d'intérêt général par l'ensemble des élus :

- Frances Services- Maison des services aux publics : réhabilitation et adaptation d'un bâtiment destiné à accueillir France Services et plusieurs services à la population, dans le centre-ville de Lorris.
- Plateau technique pour la formation des entreprises : acquisition, réhabilitation et équipement d'un bâtiment à proximité du site industriel de Faurécia, destiné à accueillir les formations des entreprises du Montargois
- Bureau d'informations touristiques communautaire : réhabilitation d'un espace bâtiminaire jouxtant le Musée de Châtillon-Coligny, en centre-ville, proche du canal de la Scandibérique, en vue d'y implanter le bureau d'informations touristiques communautaire.
- Démantèlement de la voie ferrée de Quiers sur Bezonde - Châlette/Loing : démantèlement de la voie ferrée désaffectée en vue d'y implanter une circulation douce pour les déplacements du quotidien comme pour les déplacements de loisirs et touristiques. La Communauté de Communes mènera en parallèle une étude d'aménagement

Le support présenté est joint au présent PV.

Monsieur Albert FEVRIER remercie également M. Marc GAUDET pour la mise en place de la vaccination itinérante qui est très bien organisée et fonctionne très bien.

1. Prix de cession des parcelles dans les ZAE

Les prix de cession dans les zones d'activités sont aujourd'hui très hétérogènes. Ils ont été décidés par les 3 anciennes communautés de communes et n'ont pas évolué depuis. Dans le cadre de l'élaboration du PLUIH de la communauté de communes, les zones d'activités ont été distinguées en trois catégories, en fonction de leur niveau d'équipement, de leur desserte, du potentiel d'extension, etc. Les ZAE stratégiques, les plus structurantes, sont celles qui ont vocation à connaître un développement, tant en termes d'emprise foncière que d'aménagements qualitatifs. Les ZAE d'équilibre sont localisées à l'écart de l'habitat, et accueillent des activités peu compatibles avec le voisinage de celui-ci. L'extension foncière de ces zones devra être plus modeste. Enfin les zones de proximité sont en continuité immédiate des zones d'habitat, et sont réservées à des activités artisanales ou commerciales. Leur extension ne doit être envisagée que si nécessaire.

Il est proposé de modifier les tarifs de cession de foncier aux entreprises dans les ZAE, au regard de la classification ci-dessus.

Vu l'avis de la commission développement économique du 11.05.2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité :

- **D'établir** les prix de cession du foncier économique dans les ZAE comme suit :

ZAE stratégiques (Bellegarde, Châtillon Coligny, Ladon, Lorris Limetin, Nogent sur Vernisson) : 12 € HT du m²

ZAE d'équilibre (Montcresson, Ste Geneviève des Bois, Varennes Changy) : 8 € HT du m²

ZAE de proximité (Aillant sur Milleron, Lorris les Dentelles, Quiers sur Bezonde, Saint Maurice sur Aveyron) : 6 € HT du m²

- **d'indiquer** que cette nouvelle grille sera effective à compter du 01.06.2021.

Monsieur Florent DE WILDE : Le principe d'harmonisation est bien sur l'ensemble des zones d'activités économiques stratégiques mais elles ne sont pas toutes au même niveau d'attractivité. Cela fait une baisse sur les zones d'activités du Bellegardois et une forte augmentation sur Châtillon-Coligny et Nogent. Il faudra accompagner les entreprises pour qui l'augmentation du tarif pourrait être un frein.

Monsieur Jean-Jacques MALET : Sur Nogent, nous avons vendu toutes les parcelles donc le prix n'est pas un frein. Cela n'empêchera pas de vendre des parcelles. Nous sommes toujours là pour aider les entreprises à monter les dossiers sur les aides que nous pouvons apporter.

2. Aide à l'immobilier d'entreprise

Le magasin alimentaire Viveco, situé à Montcresson, relocalise son activité dans des locaux acquis par son gérant. Le bâtiment abritera l'activité commerciale et une partie habitation. Il est proposé d'accorder une aide à l'immobilier d'entreprise à Dray Distribution Montcresson pour la réalisation de ce projet, le montant de l'acquisition et des travaux éligibles étant proratisé à la surface occupée par le local commercial. Ainsi l'aide s'élève à 4 512,50 €, soit 5% d'un montant de travaux de 90 250 € HT.

Vu la délibération n°18-125 du 25 septembre 2018 adoptant le cadre commun d'octroi d'aide à l'immobilier d'entreprises des 4 EPCI du montargois,

Vu l'avis de la commission économie du 11.05.2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité :

- **D'accorder** une aide à l'immobilier d'entreprise d'un montant de 4 512,50 € à Dray Distribution Montcresson pour l'acquisition et la réhabilitation de son local commercial.

3. Cession de parcelle dans la zone du Limetin à Lorris

L'entreprise Caillat, localisée dans la commune de Lorris, souhaite acquérir une parcelle dans la zone du Limetin pour y localiser son activité et bénéficier de surfaces plus importantes pour développer son activité, et recruter. L'entreprise se porte acquéreur de la parcelle N°396 pour une surface de 18 209 m². L'enregistrement de sa demande étant antérieure à la redéfinition des prix de cession dans les ZAE, ce sont donc les prix en vigueur à la date de confirmation de la demande qui s'appliquent, soit 6 € HT du m².

Après en avoir délibéré, et sous réserve de l'avis du service immobilier de l'Etat, le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité :

- **De céder** la parcelle cadastrée 396 dans la ZAE du Limetin à Lorris à l'entreprise Caillat, pour un montant de 6 € HT du m², soit un total de 109 254 € HT.
- **D'Autoriser** le Président à signer tout document relatif à cette cession.

Monsieur Yohan JOBET : Je suis favorable à la vente de terrains mais il s'agit d'une grande parcelle et il ne reste pas beaucoup de terrains dans la zone. On travaille dans le cadre du PLUIh réduire les surfaces et nous vendons des grandes parcelles comme celle-là. Sommes-nous sûrs que l'entreprise va bien utiliser les surfaces car nous allons vendre 18 209 m² à une entreprise. Sommes-nous bien sûrs qu'elle va prendre toute la superficie et créer de l'emploi ?

Monsieur Jean-Jacques MALET : Oui, elle va créer 5 ou 6 emplois donc on ne peut pas refuser de vendre du foncier à une entreprise qui va créer des emplois. A Nogent, il y a une parcelle pratiquement vendue à une entreprise qui a un projet de production d'électricité en plus de son entreprise de travaux publics. Sur Nogent, nous avons une demande de construction sur un terrain que nous allons vendre prochainement ; nous avons également des locaux désaffectés (6000 m²) qui vont être loués à une entreprise de fabrication de matelas et sommier qui va créer 15 emplois. Sur Bellegarde, nous avons vendu deux parcelles. Ça bouge sur le bassin de vie du Montargois. Il y a 12% de chômage sur notre bassin de vie. Il faut recréer de l'emploi sur notre Région. Il y a des offres d'emplois mais les formations ne sont pas adaptées aux demandes des entreprises. Avec M. Le Sous-Préfet, nous avons acté deux nouvelles zones d'activités : une à Ferrières en Gâtinais de 30 hectares (création de 500 emplois) et une au Sud Montargis (création de 700 emplois). Notre EPCI va en bénéficier.

4. Attribution du marché voirie

Une consultation a été lancée en procédure adaptée pour la réalisation du programme de travaux de voirie 2021. La date limite de réception des offres était fixée au 4 mai 2021. La commission des plis s'est réunie le 17.05.2021 pour proposer le choix de l'attributaire au regard du rapport d'analyse des offres. 8 offres ont été remises et ont fait l'objet d'une analyse par les services de la Communauté de Communes.

Les critères de jugement des offres étaient : le prix des prestations (coefficient 40), la valeur technique des prestations (coefficient 60).

Ceci exposé, M. le Président propose au Conseil Communautaire de se prononcer sur l'attribution du marché relatif au programme de travaux de voirie 2021

Vu l'avis de la commission des plis réunie le 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité :

- **D'attribuer** les lots du marché relatif au programme de travaux de voirie 2021 à la charge de la communauté de communes comme suit :
 - Lot 1 – « Pôle Bellegarde » - Entreprise VAUVELLE pour un montant de 297 752,30 € H.T. (tranche optionnelle incluse) soit 357 302,76 € TTC
 - Lot 2 – « Pôle Châtillon Coligny » - Entreprise VAUVELLE pour un montant de 325 925,50 € H.T. (tranches optionnelles incluses), soit 391 110,60 € TTC
 - Lot 3 – « Pôle Lorris » - Entreprise VAUVELLE pour un montant de 404 809,50 € H.T. (tranches optionnelles incluses), soit 485 771,40 € TTC
 - Lot 4 – « Enrobé coulé à froid » - Entreprise ENROPLUS pour un montant de 117 027,60 € H.T, soit 140 433,36 € TTC

- **De prendre acte** que le montant total du marché s'élève à 1 145 514,90 € H.T., pour une estimation du coût prévisionnel des travaux établie à 1 618 307 € H.T.

- **D'attribuer** les lots du marché relatif au programme de travaux de voirie 2021 à la charge des communes participantes à un groupement de commandes comme suit :

- Lot 5 – « commune de Bellegarde - Entreprise TPCM pour un montant de 68 323,50 € H.T., soit 81 988,20 € TTC
- Lot 6 – « Commune de Nesploy » - Entreprise TPCM pour un montant de 47 907,50 € H.T., soit 57 489,00 € TTC
- Lot 7 – « Commune de Quiers sur Bezonde » - Entreprise TPCM pour un montant de 45 685,50 € H.T., soit 54 822,60 € TTC
- Lot 8 – « Commune de Châtillon Coligny » - Entreprise VAUVELLE pour un montant de 53 330,00 € H.T., soit 63 996,00 € TTC
- Lot 9 – « Commune de Conflans sur Loing » - Entreprise VAUVELLE pour un montant de 16 246,50 € H.T., soit 19 495,80 € TTC

- **D'autoriser** M. le Président à signer les marchés et tous documents nécessaires à l'attribution et l'exécution de ce marché,

- **De préciser** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021 de la Communauté de Communes.

5. Avenants au marché de travaux de la Maison de Services de Châtillon-Coligny

La Maison de Service à la Population de Châtillon-Coligny a été réceptionnée le 2 février avec levée de réserves le 16 février 2021. Elle accueille le public depuis le 1^{er} mars 2021.

Afin de dresser les décomptes définitifs, il faut prendre en compte des travaux non-réalisés ou réajustés au fur et à mesure des réunions de chantier.

- Lot 2 (maçonnerie, peinture) – entreprise REVIL : plus-value pour la fourniture et la pose de grilles de ventilation au sous-sol pour 2.442,75 € HT
- Lot 8 (peinture, revêtements de sols souples, carrelage) – entreprise NEYRAT : moins-value sur des travaux divers pour -12.801,97 € HT

Vu la délibération 2019-093 du 11 Juin 2019 portant lancement de la procédure de consultation pour la réalisation des travaux d'aménagement de la Maison des services à la population de la Communauté de Communes ;

Vu la décision D2019-045 du 09 Septembre 2019 relative à la passation des marchés de travaux pour l'extension de la MSP, création d'une MSAP, de locaux tertiaires et d'un espace petite enfance dans l'ancien EHPAD de Châtillon ;

Vu la délibération 2020-135 du 22 Septembre 2020 relative à l'approbation d'un avenant avec l'entreprise REVIL concernant la Maison des services à la population de Châtillon-Coligny ;

Vu la délibération 2020-181 du 15 Décembre 2020 relative à l'approbation d'avenants au marché de construction de la MSAP de Châtillon-Coligny ;

Vu la délibération 2020-182 du 15 Décembre 2020 relative à l'approbation d'avenants de prolongation de délai du marché de construction de la MSAP de Châtillon-Coligny ;

Vu la décision D2021/001 du 04 Janvier 2021 relative à l'aménagement en mobilier de la Maison des Services de Châtillon-Coligny.

Vu la délibération 2021-028 du 16 mars 2021 relative à l'approbation d'avenants avec les entreprises POUGAT et TAVERNIER ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité :

- **D'approuver** les avenants à passer pour chaque lot indiqué ci-dessus concernant les travaux d'aménagement de la maison des services à la population de Chatillon-Coligny ayant pour objet des réajustements de travaux,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer les-dits avenants

6. Etude patrimoniale eau/assainissement

L'agence de l'Eau Seine Normandie vient de nous adresser les conventions d'aide financière concernant les études patrimoniale eau, assainissement, eaux pluviales et gouvernance. Elle subventionne les études à hauteur de 80 % d'un montant de 2.207.059 €.

La mission d'ADM (bureau d'étude AMO) n'est pas subventionnée car sa prestation avait débuté avant la demande de subvention.

Les cabinets d'étude retenues sont :

- Etude eau potable : groupement solidaire Cabinet MERLIN/Utilities Performance pour un montant de 890 977,94 €
- Etude assainissement : groupement solidaire Cabinet MERLIN/Utilities Performance pour un montant de 1 080 917,06 €
- Etude eaux pluviales : cabinet SCE pour un montant de 148.981,22 €
- Etude de gouvernance : Groupement PINTAT-CALIA-SCE pour un montant de 51.930 €

Il est proposé d'autoriser le Président à signer les marchés avec les prestataires retenus.

Vu la décision de la commission d'appel d'offres en date du 11.12.2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité :

- **D'autoriser** le Président à signer les marchés avec les cabinets d'étude retenus pour les études patrimoniales eau et assainissement, dans les conditions exposées ci-dessus.

Monsieur André JEAN : Il est regrettable que 2 ou 3 communes n'aient pas adhéré.

Monsieur Albert FEVRIER : Ce sera notifié aux cabinets retenus puis nous aurons une réunion de présentation avant l'été pour débiter en septembre.

7. Convention implantation nœud de raccordement optique

L'entreprise Loiret Fibre, souhaiterait installer un nœud de raccordement optique pour le déploiement de la fibre sur Chatillon-Coligny. Après avoir cherché un emplacement judicieux qui permettrait de couvrir tout le quartier de la zone artisanale des Ecorces, le choix s'est porté sur une parcelle de terrain appartenant à la Communauté de Communes Canaux et Forêts.

Cette parcelle est cadastrée B273, chemin de la Messe.

Cet emplacement est destiné à accueillir des équipements de télécommunications composés d'un local technique hébergeant des armoires ainsi que des dispositifs d'énergie et de climatisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité :

- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention pour l'installation d'équipements techniques

8. Mise à jour des représentants dans les commissions thématiques

Vu la délibération 2020-080 du 28 Juillet 2020 désignant les représentants dans les commissions thématiques ;

Suite à des changements de représentants pour certaines communes, il est proposé de mettre à jour les listes comme suit :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité :

- De Désigner en tant que membres des commissions les personnes suivantes :

Commission Action sociale : **(VP Mme Valérie MARTIN)**

Auvilliers	Monique VASSEUR
Beauchamps sur Huillard	Emmanuelle PION
Bellegarde	Claudine STALMACH
Chailly-en-Gâtinais	Yvan Falzon
Châtenoy	Christiane JACQUINOT
Châtillon-Coligny	Florent DE WILDE
Cortrat	Alexandra VERIEN
Coudroy	Marie-Laure BEAUDOIN
Dammarie sur Loing	Rose Anne BONNEAU
Fréville du Gâtinais	Sabine GEINDREAU
La Chapelle sur Aveyron	Séverine ROULET
La Cour Marigny	Dominique ARBAUT
Ladon	Nathalie BRISSET
Le Charme	Véronique BOISSON
Lorris	Valérie MARTIN
Mezières en Gâtinais	Lawrence JOURDAN
Montbouy	Maurice ROUCHETTE
Montcresson	Gérard BESSE
Montereau	Jacques HEBERT
Nesploy	Anne LEBEGUE
Nogent sur Vernisson	Monique PIOT
Noyers	Christiane DENIZARD
Oussoy en Gâtinais	Catherine DESROUSSEAU
Ouzouer des Champs	Betty BERTHELOT
Ouzouer sous Bellegarde	Ludovic CHATELLIER
Presnoy	Caroline PETIT
Pressigny les Pins	Teddy RODRIGUEZ
Quiers sur Bezonde	Pascale ARCHENAUT
St Maurice sur Aveyron	Dominique MELLOTT-SELLIER
Ste Geneviève des Bois	Isabelle GLANDON
Thimory	Nathalie BOURGEOIS
Varennes-Changy	Patricia MATZ
Vieilles-Maisons/Joudry	Claude CASTEL
Villemoutiers	Delphine LARUE

Commission Développement Economique : **(VP M. Jean-Jacques MALET)**

Aillant sur Milleron	Lysiane CHAPUIS
Auvilliers	Vincent de Paul HODNIK
Beauchamps sur Huillard	Patrick LEMOINE
Bellegarde	Jean-Jacques MALET
Chailly-en-Gâtinais	Sébastien MARCHAND
Châtillon-Coligny	Philippe CHARAIX
Cortrat	Christèle BEZILLES
Dammarie sur Loing	Michel LACHEZE

Fréville du Gâtinais	Caroline ASSELIN
La Cour Marigny	Pierre MARTINON
Ladon	Audrey MARTINEZ
Lorris	Philippe KUTZNER
Mezières en Gâtinais	Lawrence JOURDAN
Montbouy	Pierre-Louis PETIT
Montcresson	Laurent CLARISSE
Montereau	Jean DEBOUZY
Moulon	Nicole BRUCY
Nesploy	Marie-Christine FONTAINE
Nogent sur Vernisson	Dominique DENIS
Noyers	Marie-Annick MARCEAUX
Oussoy en Gâtinais	Evelyne FLOQUET
Ouzouer des Champs	Thierry BOUTRON
Ouzouer sous Bellegarde	François LEVASSEUR
Presnoy	Richard SENEGAS
Pressigny les Pins	Alain DEPRUN
Quiers sur Bezonde	Philippe CHAVANEAU
St Maurice sur Aveyron	Wondwossen KASSA
St Hilaire sur Puiseaux	Jean-Marie BOURREAU
Thimory	Michel BOURGEOIS
Varennnes-Changy	Laurence CABRERA
Vieilles-Maisons/Joudry	Pascal FONTAINE
Villemoutiers	Xavier PETIAU

Commission Développement Culturel et Touristique :
(VP Mme Isabelle ROBINEAU)

Auwilliers	Françoise POISSON
Beauchamps sur Huillard	Jean-Pierre DUSAILLANT
Bellegarde	Alain BERTHO
Chailly-en-Gâtinais	Laurent DEBACKERE
Châtenoy	Gérard BEAUDOIN
Châtillon-Coligny	Philippe CHARAIX
Cortrat	Christophe CHALOCHE
Coudroy	Jean-Luc BERTON
Dammarie sur Loing	Béatrice BEAUTE
Fréville du Gâtinais	Cathy BECQUE
La Chapelle sur Aveyron	Sophie FAURE
La Cour Marigny	Pierre FLORENT
Ladon	Alain LETORT
Le Charme	Isabelle ROBINEAU
Lorris	Philippe KUTZNER
Mezières en Gâtinais	Joanne PINTO DE SOUSA DE JESUS
Montbouy	Sylvain GASPARO
Moulon	Nicole BRUCY
Nesploy	Françoise JOUANNET
Nogent sur Vernisson	Maryse TRIPIER
Noyers	Jacques AUBERT
Oussoy en Gâtinais	François MARTIN
Ouzouer des Champs	Jérémy BOUTRON
Ouzouer sous Bellegarde	Caroline BURNER
Pressigny les Pins	Jérôme SAINSARD
Quiers sur Bezonde	Béregère MONTAGUT
St Maurice sur Aveyron	Josette OLANIER
Ste Geneviève des Bois	Véronique GOERENDT
Thimory	Magali GOISET
Varennnes-Changy	Walter WHITE
Vieilles-Maisons/Joudry	Sylviane HARENG
Villemoutiers	Xavier PETIAU

Commission Aménagement de l'Espace :
(VP M. Claude FOUASSIER)

Aillant sur Milleron	Elizabeth GROENEWEG
Auvilliers	Gabriel PORCU
Beauchamps sur Huillard	Georges-Pierre MALPEL
Bellegarde	Yanic JOBET
Chailly-en-Gâtinais	Karin POLIN
Chapelon	Jean-Paul GUILLAUME
Châtenoy	Gérard BEAUDOIN
Châtillon-Coligny	Danielle HURE
Cortrat	Bernard CHAGOT
Coudroy	Christian SELVON
Dammarie sur Loing	Patricia LE FUR
Fréville du Gâtinais	André POISSON
La Cour Marigny	Dominique ARBAUT
Ladon	Alain LETORT
Le Charme	Evelyne RAVAT
Lorris	Robert LACOMBE
Mezières en Gâtinais	Jean-Pierre PICARD
Montbouy	Sylvie LEFFRAY
Montcresson	Gérard POINTEAU
Moulon	André PETIT
Nesploy	Marie-Christine FONTAINE
Nogent sur Vernisson	Jean-François LEFEBURE
Noyers	Marie-Annick MARCEAUX
Oussoy en Gâtinais	Isabelle RUDTMANN
Ouzouer des Champs	Jérémy BLANCHE
Ouzouer sous Bellegarde	Claude FOUASSIER
Pressigny les Pins	Alain DEPRUN
Quiers sur Bezonde	Patrick LEBRUN
St Maurice sur Aveyron	Pascale DELARMEAUX
Ste Geneviève des Bois	Martine SAUVAGE
St Hilaire sur Puisseaux	Patrice VIEUGUE
Thimory	Marie-Claire FAYARD
Varennes-Changy	Evelyne COUTEAU
Vieilles-Maisons/Joudry	Daniel LEROY
Villemoutiers	Davy THILLOU

Commission Enfance Jeunesse :
(VP Mme Evelyne COUTEAU)

Aillant sur Milleron	Cindy PLANTEY
Auvilliers	Amandine DEROUET
Beauchamps sur Huillard	Emmanuelle PION
Bellegarde	Lisa WALTER
Chailly-en-Gâtinais	Audrey PORTAL
Châtillon-Coligny	Marie-Claire VAN KEMPEN
Cortrat	Alexandra VERIEN
Dammarie sur Loing	Rose Anne BONNEAU
Fréville du Gâtinais	Sébastien PICARD
La Chapelle sur Aveyron	Julie TESSIER
La Cour Marigny	Rodolphe BOURASSIN
Ladon	Daisy BOUCHOUX
Le Charme	Véronique BOISSON
Lorris	Gérald BAKAES
Mezières en Gâtinais	Joanne PINTO DE SOUSA DE JESUS
Montcresson	Marion CHAMBON
Montereau	Pascal PERRIER
Moulon	Elisabeth FOUSSARD
Nesploy	Christelle RONNEL
Nogent sur Vernisson	Sophie MALGOURIS
Noyers	Sarah BADER

Oussoy en Gâtinais	François MARTIN
Ouzouer des Champs	Elodie GRAVEZAT
Ouzouer sous Bellegarde	Aurélie ALIAGA
Presnoy	Delphine LAPORTE
Pressigny les Pins	Emmanuel LAURENÇO
Quiers sur Bezonde	Yohan JOBET
St Maurice sur Aveyron	Pierre ROLLIN
St Hilaire sur Puiseaux	Patricia BRIERE-LIMTOUCH
Varennes-Changy	Sandrine VAYSSE
Vieilles-Maisons/Joudry	Carole MARCADET

Commission Cycle de l'eau, SPANC :
(VP M. André JEAN)

Aillant sur Milleron	Lysiane CHAPUIS
Auvilliers	Gabriel PORCU
Beauchamps sur Huillard	Eric LUTTON
Bellegarde	François JOURDAIN
Chailly-en-Gâtinais	André COILLE
Chapelon	Charlotte DLUZNY
Châtenoy	Pierre KEGELS
Châtillon-Coligny	Stéphane GRAZIA
Cortrat	Florentin CHALOCHE
Dammarie sur Loing	Denis SALIN
Fréville du Gâtinais	André POISSON
La Chapelle sur Aveyron	Christian CHEVALLIER
La Cour Marigny	Pierre MARTINON
Ladon	Gérard CHARBONNIER
Le Charme	Thierry AURIOT
Lorris	Patrick GOMET
Mezières en Gâtinais	Fabrice LUTTON
Montbouy	Yves BOSCARDIN
Montcresson	Alain HECKLI
Montereau	Francis D'HULST
Moulon	André PETIT
Nesploy	Guy-Michel JOLY
Nogent sur Vernisson	Jean-Luc PICARD
Noyers	Martine CORDIER
Oussoy en Gâtinais	François MARTIN
Ouzouer des Champs	Thierry BOUTRON
Ouzouer sous Bellegarde	William DESLAIS
Presnoy	Gaël MOLLION
Pressigny les Pins	Vincent LAILHEUGUE
Quiers sur Bezonde	Arnaud TOUSSAINT
St Maurice sur Aveyron	Pascal FERNANDES
Ste Geneviève des Bois	André LAGATTU
St Hilaire sur Puiseaux	Joël LECOMTE
Thimory	Guillaume SONVEAU
Varennes-Changy	Thierry CRESCENCE
Vieilles-Maisons/Joudry	David MESNIL

Commission Communication, Numérique, Mutualisation et Ruralité :
(VP M. Dominique DAUX)

Auvilliers	Luc DUMOUCHEL
Beauchamps sur Huillard	Victor GONCALVES
Bellegarde	Elisabeth TARDIF
Chailly-en-Gâtinais	Marc SONDAG
Chapelon	Dominique DAUX
Châtenoy	Michel MAUFRAS
Châtillon-Coligny	Florent DE WILDE

Cortrat	Bernard BANNERY
Coudroy	Christiane FLORES
Dammarie sur Loing	Rafaël CASTILLA
Fréville du Gâtinais	Pascal POTEAU
La Chapelle sur Aveyron	Jacques RIVOLO
La Cour Marigny	David MARTIN
Ladon	Gérard CHARBONNIER
Lorris	Corinne GERVAIS
Mezières en Gâtinais	Lawrence JOURDAN
Montbouy	Sylvain GASPARO
Montcresson	Marion CHAMBON
Montereau	Gaël DINDAULT
Moulon	Jean Pierre BUSSUTIL
Nesploy	Christelle RONNEL
Nogent sur Vernisson	Maryse TRIPIER
Noyers	Richard MARCEAUX
Oussoy en Gâtinais	Isabelle RUDTMANN
Ouzouer des Champs	Jérémy BOUTRON
Ouzouer sous Bellegarde	Aurélie ALIAGA
Presnoy	Gaël MOLLION
Pressigny les Pins	Patrick BOUTIN
Quiers sur Bezonde	Yohan JOBET
St Maurice sur Aveyron	Wondwossen KASSA
Ste Geneviève des Bois	Pierre GAIN
St Hilaire sur Puiseaux	Frédéric VAN NOORT
Thimory	Claire FAUCONNIER
Varenes-Changy	Jean-Marie CHARENTON

Commission Ressources Humaines, Prévention, Finances et Achats :
(VP M. Daniel TROUPILLON)

Auwilliers	Amandine DEROUET
Beauchamps sur Huillard	Cyril DURAND
Bellegarde	Mireille SAVAJOLS
Chailly-en-Gâtinais	Hélène REMBERT
Châtenoy	Bénédicte MESLAND
Châtillon-Coligny	Jean-Manuel GERARD
Cortrat	Bernard CHAGOT
Fréville du Gâtinais	Dominique BAUNARD
La Cour Marigny	Eliane HOURNON
Ladon	Nathalie BRISSET
Lorris	Karine PERRET
Mezières en Gâtinais	Jean-Claude LUCQUES
Montbouy	Maurice ROUCHETTE
Montereau	Jacques HEBERT
Moulon	Elisabeth FOUSSARD
Nesploy	Marie-Christine FONTAINE
Nogent sur Vernisson	Stéphanie WURPILLOT
Noyers	Marie-Annick MARCEAUX
Oussoy en Gâtinais	Evelyne FLOQUET
Ouzouer des Champs	Betty BERTHELOT
Ouzouer sous Bellegarde	Claude FOUASSIER
Pressigny les Pins	Thierry SUSANNE
Quiers sur Bezonde	Yohan JOBET
St Maurice sur Aveyron	Pierre ROLLIN
Ste Geneviève des Bois	Mélusine HARLÉ
Thimory	Michel BOURGEOIS
Varenes-Changy	Thierry CRESCENCE

Commission Environnement, Développement Durable :
(VP M. Philippe MOREAU)

Auvilliers	Monique VASSEUR
Beauchamps sur Huillard	Patrick LEMOINE
Bellegarde	Sylvie PELLETIER
Chailly-en-Gâtinais	Sandra DAVID
Châtenoy	Gérard BEAUDOIN
Châtillon-Coligny	Véronique MANTECON
Cortrat	Florentin CHALOCHE
Coudroy	Christiane FLORES
Dammarie sur Loing	Alexandre DUCARDONNET
Fréville du Gâtinais	André POISSON
La Chapelle sur Aveyron	Christian CHEVALLIER
La Cour Marigny	Dominique ARBAUT
Ladon	Alain LETORT
Le Charme	Gildas SAEZ
Lorris	Pascal OZANNE
Mezières en Gâtinais	Lawrence JOURDAN
Montcresson	Christophe DEGE
Montereau	Hervé PLESSIS
Moulon	Nicole BRUCY
Nesploy	Anne LEBEGUE
Nogent sur Vernisson	Stéphanie WURPILLOT
Noyers	Hubert DÉPREZ
Oussoy en Gâtinais	Isabelle RUDTMANN
Ouzouer des Champs	Thierry BOUTRON
Ouzouer sous Bellegarde	François LEVASSEUR
Pressigny les Pins	Charles DEQUIEDT
Quiers sur Bezonde	Arnaud TOUSSAINT
St Maurice sur Aveyron	Nicole SOUDAT
Ste Geneviève des Bois	Laurent LEQUIVARD
St Hilaire sur Puiseaux	Jean-Marie BOURREAU
Thimory	Michaël BISSONNET
Varennes-Changy	Patricia MATZ
Vieilles-Maisons/Joudry	Marieka DE KONING
Villemoutiers	Davy THILLOU

Commission Travaux :
(VP M. Alain GERMAIN)

Aillant sur Milleron	Philippe COLLET
Auvilliers	Vincent de Paul HODNIK
Beauchamps sur Huillard	Bernard COLLIN
Bellegarde	Lionel THIERRY
Chailly-en-Gâtinais	Gérard LEROY
Chapelon	Mickaël CLAISSE
Châtenoy	Michel MAUFRAS
Châtillon-Coligny	Stéphane GRAZIA
Cortrat	Bernard BANNERY
Coudroy	Christian SELVON
Dammarie sur Loing	Denis SALIN
Fréville du Gâtinais	Pascal POTEAU
La Chapelle sur Aveyron	Christian CHEVALLIER
La Cour Marigny	Pierre MARTINON
Ladon	Christian CHESNOY
Le Charme	Isabelle ROBINEAU
Lorris	Claude NOLLET
Mezières en Gâtinais	Alain THILLOU
Montbouy	Pierre-Louis PETIT
Montcresson	Gérard POINTEAU
Montereau	Jacques HEBERT
Moulon	André PETIT
Nesploy	Yohan HARENG
Nogent sur Vernisson	Jean-Luc PICARD

Noyers	Yannick GERVAIS
Oussoy en Gâtinais	François MARTIN
Ouzouer des Champs	Thierry BOUTRON
Ouzouer sous Bellegarde	William DESLAIS
Presnoy	Loïc REDJDAL
Pressigny les Pins	Jordan BOUTRON
Quiers sur Bezonde	Patrick LEBRUN
St Maurice sur Aveyron	Pascal FERNANDES
Ste Geneviève des Bois	André JEAN
St Hilaire sur Puiseaux	Patrice VIEUGUÉ
Thimory	Michel BOURGEOIS
Varennes-Changy	Joël DAVID
Vieilles-Maisons/Joudry	Sébastien TARDIF
Villemoutiers	Christiane BURGEVIN

9. Projet de Territoire

L'élaboration du projet de territoire a été engagée par délibération du 22 septembre 2020. Ce document de référence permettra au de définir les axes de son développement pour les années à venir. Il s'agit d'un projet global de développement, porté par les acteurs locaux (EPCI + communes), et qui aborde les différents domaines d'intervention du territoire : services à la population, économie, agriculture, tourisme, urbanisme, habitat, environnement, santé, etc.

Ce document s'inscrit dans une démarche prospective et définit les axes prioritaires de développement et les actions choisies pour parvenir à l'atteinte des objectifs. Il fixe également les outils d'évaluation de l'action menée.

L'année écoulée n'a pas permis de démarrer l'élaboration du projet de territoire dans les conditions prévues, du fait de la crise sanitaire. Cependant, ce temps a été mis à profit pour enrichir les données disponibles sur le territoire.

Sur la base des données collectées et d'une grille d'entretien qui sera remise à chaque commune, des entretiens vont être organisés avec chaque équipe municipale pour dresser l'état des lieux de la commune, identifier ses enjeux et projets (étape 1 de la méthodologie, cf annexe 2). Les entretiens seront réalisés sur juin et début juillet 2021 par un binôme technicien/élu communautaire, puis sur septembre 2021.

La démarche est pilotée par le Bureau et la Conférence des Maires, et devra aboutir à l'expression du projet de territoire pour le 1^{er} trimestre 2022, fixant la ligne d'action de la communauté et des communes pour les prochaines années.

Le projet de territoire a vocation à :

- fixer la ligne de conduite de l'action communautaire puis évaluer sa mise en œuvre
- faciliter les contractualisations diverses avec les partenaires que sont l'Etat et les autres niveaux de collectivités,
- mettre en perspective les objectifs et projets de la communauté et des communes membres avec les ressources disponibles pour leur mise en œuvre
- faire connaître les objectifs et l'actions de la communauté de communes aux habitants

Monsieur Albert FEVRIER : Il faut un projet de territoire sur l'ensemble du territoire du SCOT. On ira à la rencontre des communes. Il ne faut pas le prendre à la légère. Il y a des actions à mener avec nos collègues des communes voisines. Nous avons déjà délibéré à ce sujet en 2020.

10. Cinémomètre

Suite à la proposition d'acquisition d'un cinémomètre exposée par Mme CHAPUIS lors du dernier conseil communautaire, M. le Président propose de soumettre ce point à délibération.

Monsieur Albert FEVRIER : Sur Châtillon-Coligny quand la gendarmerie passe dans les communes elle émet le souhait que l'on achète un cinémomètre.

Monsieur Philippe MOREAU : Sur le Châtillonnais, à une époque tout le monde était d'accord pour l'achat et aujourd'hui personne ne veut. Je suis régulièrement soumis par les citoyens à des problèmes de vitesse. J'étais plutôt pour à l'époque mais il est difficile d'engager 38 communes. Les communes intéressées peuvent faire un groupement de commande. On travaille avec la gendarmerie tous les jours et quand on a besoin d'eux

Monsieur Florent DE WILDE : Cela fait partie des outils qui peuvent permettre de prévenir certaines situations. L'achat d'un cinémomètre n'est pas de notre compétence. Les communes intéressées pourraient envoyer un courrier groupé au Ministère ou au Sous-Préfet en demandant d'équiper les Gendarmeries.

Monsieur Pierre MARTINON : La Gendarmerie Nationale ce n'est pas la police municipale. Si nous achetons un cinémomètre, c'est un appareil de mesure qui doit être contrôlé très régulièrement et l'entretien sera à notre charge. Ce n'est pas à nous Communauté de Communes de fournir du matériel à une institution d'Etat.

Monsieur Albert FEVRIER : Le courrier est une bonne idée. Le maire de Presnoy avait fait un courrier concernant un véhicule de la Gendarmerie qui était dans un très mauvais état et un nouveau véhicule avait été racheté. On achète déjà des radars pédagogiques et le Département nous en met à disposition. Nous faisons déjà des gendarmeries et des logements.

Monsieur Pierre MARTINON : L'usage du radar pédagogique est dans le cadre du pouvoir de police du Maire. C'est complètement différent du cinémomètre.

Monsieur Jean-Jacques MALET : Il y a eu un accident de la route à Bellegarde ce week-end. C'est le PSIG qui était à la Selle en Hermois qui est intervenu. La gendarmerie de Bellegarde n'était pas en service et celle de Lorris est arrivée 1h après l'accident. Il y a un vrai problème d'organisation.

Madame Nathalie BRISSET : Il n'y a pas d'astreinte ?

Monsieur Jean-Jacques MALET : Si mais c'est soit Bellegarde soit Lorris.

11. Questions diverses

Madame Valérie MARTIN : Les bulletins de vote sont à votre disposition à la mairie. Vous pouvez venir les récupérer.

Monsieur Albert FEVRIER : Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le 15 Juin 2021.

Monsieur Alain GRANDPIERRE : Pour les communes de moins de 650 habitants n'oubliez pas d'envoyer vos demandes pour vos projets, nous disposons encore de 43 000 €.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h40.

Le Président

M. Albert FEVRIER

